

L'actu



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'actu n°108 - Le Trait d'Union du mois de janvier 2021

La chronique de ...

Madame, Monsieur,

En janvier 2020, dans l'ignorance, nous échangeons des vœux de bonheur, de santé, de réalisation des projets de chacun alors qu'une pandémie se préparait derrière nous qui allait frapper la terre entière.

Si aujourd'hui nous sommes armés pour combattre la Covid 19, grâce à l'arrivée d'un vaccin fabriqué par les chercheurs, un grand succès de la science, ce virus aura malgré tout emporté de très nombreuses vies. Il a conduit à l'arrêt et à la fermeture de nombreuses entreprises et à la suppression de centaines de milliers d'emplois.

Notre économie, déjà fragilisée par le désordre et les manifestations violentes, est placée sous oxygène et fonctionne encore grâce, à ce stade, à l'injection de 550 milliards d'euros. Ces sommes viennent et viendront hélas augmenter la dette stratosphérique de la France et qui, je l'espère, serviront à financer les plans de relance pour faire repartir la croissance.

La France, avec le franc français, n'aurait pu à elle seule assumer un pareil choc. C'est bien grâce à l'Europe et à la mutualisation de la dette liée à la pandémie que la France pourra se relever et permettre de retrouver une croissance qui gommara les effets de cette crise sanitaire.

De cette conjoncture difficile, il faut souligner et retenir



l'entre aide qui s'est développée et se développe entre chacun mais aussi s'enrichir des enseignements de la crise. Il faut impérativement : arrêter de fermer des lits d'hôpitaux, financer la recherche, stopper de supprimer des emplois indispensables pour notre santé et notre sécurité, gérer les stocks stratégiques de produits de santé, soutenir les associations culturelles et sportives, essence de liberté, qui créent du lien social et particulièrement affectées par les mesures sanitaires.

Si l'argent et l'économie contribuent à notre bonheur, la protection de la nature et notre santé sont les biens les plus précieux. Alors donnons les moyens à la science, respectons les mesures sanitaires pour se protéger et protéger les autres mais aussi relativisons ces temps difficiles qui sont infimes à côté des problèmes de l'humanité.

Que la santé, le bonheur, la réussite de tous vos projets, la famille, le travail, l'espoir, soient le cœur battant de cette nouvelle année. Que la vaccination, seul remède contre le virus, soit d'urgence mise en œuvre à l'exemple de nombreux autres pays qui nous entourent.

« On a deux vies, la deuxième commence quand on réalise qu'on en a qu'une. »

Bonne et positive année 2021.

Claude Krieguer, maire d'Asnières-sur-Oise

Bonne
Année
2021

Le billet de la Rédaction

Cette année, la rédaction vous invite à découvrir les vœux du maire et de l'équipe municipale au format numérique, sur le site internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr et la page Facebook de la commune @villeasnieressuroise.

Très belle année 2021 !

État civil

NAISSANCES

09/10 - Léo FIGUEIRINHAS

10/10 - Eloane GRARE

13/10 - Maëlysa SEGÉAR

13/10 - Marylou SEGÉAR

02/11 - Yris POMMIER

04/11 - Ulysse BOCQUILLON CHOURAQUI



DÉCÈS

05/11 - Pierre-Jean MENAGE

05/11 - André LEBLAN

02/12 - Claude Denis PARADIS

Hommage à Valéry Giscard d'Estaing



Une journée de deuil national a été organisée le 9 décembre en mémoire de Valéry Giscard d'Estaing. Une minute de silence a été observée à midi après le discours de Claude Krieguer, maire d'Asnières-sur-Oise.

Mérite bénévole spécial Covid 19 pour Annie Lacoste

Durant le confinement dû à la pandémie de la Covid 19, le Cercle National des Bénévoles a décidé de mettre à l'honneur l'engagement et le dévouement des personnes qui se sont mobilisées gracieusement pour apporter aide et soutien aux autres. À ce titre le jury de la promotion 2020 du CNB, décerne le Mérite Bénévole spécial Covid 19 à Mme Annie LACOSTE, présidente de l'association Cousu et Decousu.



Dès le début des événements sanitaires du mois de mars 2020, l'association a fabriqué des blouses et des masques en tissu pour les professionnels de la santé. À la mi-avril, voyant la situation sanitaire s'aggraver, en collaboration avec la commune, l'opération « fabrication de masques » a été mise en place. Grâce aux 25 couturières bénévoles de l'association, 800 masques réutilisables en tissu ont ainsi pu être mis à disposition des habitants de la commune.

Nous remercions Annie LACOSTE et l'ensemble des bénévoles pour leur travail et leur esprit civique.



Visite d'élus asniérois sur le site Tri Or



Une délégation d'élus asniérois s'est rendue sur le site Tri Or de Champagne sur Oise. Madame Joëlle HARNET, Présidente du Syndicat, nous a présenté

dans un premier temps l'organisation de la structure et nous a ensuite guidé durant cette visite. Nous avons pu visualiser la transformation des ordures ménagères en compost, puis le bâtiment de valorisation des « monstres » et enfin le centre de tri manuel des bacs bleus.

Collectif contre le Terminal 4 de Roissy CDG

La mairie s'associe à un collectif réunissant 105 collectivités franciliennes contre l'extension du terminal 4 de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Le premier recours gracieux étant resté sans réponse, le collectif a déposé le 23 octobre 2020 un recours en annulation devant le tribunal administratif de Cergy Pontoise, tendant à ce que le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la communauté de Roissy soit annulé.

Ce collectif demande donc le soutien de la commune en appui de la procédure moyennant une participation forfaitaire de 100 € HT par commune couvrant la totalité de la procédure écrite et la représentation à l'audience.

Les illuminations de Noël 2020

Cette année, les illuminations de Noël de la commune ne se sont pas déroulées comme nous l'avions prévu et nous en sommes vraiment désolés. Comme vous, l'équipe municipale attache une grande importance à la fête de Noël.



Nous avons fait le choix en 2020 de réduire les illuminations électriques, par souci écologique. Toutes ces décorations doivent être repensées.

Nous avons néanmoins prévu d'éclairer la place de l'Eglise, et celle de Baillon en investissant dans plusieurs projecteurs. Ces projecteurs ont été placés mais l'éclairage public est trop fort au-dessus des murs décorés.

À partir de janvier 2021, tous les mois lors de la réunion de notre commission fêtes et cérémonies, nous consacrerons un temps pour Noël afin de vous offrir un Noël 2021 traditionnel. Sera associé à cette réunion, le personnel du service technique qui fait un travail remarquable d'installation.

Nous espérons tous que 2021 se déroulera dans de meilleures conditions, et vous promettons pour la fin d'année de vous offrir les décorations attendues.

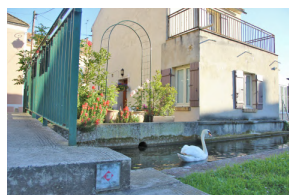
Un nouveau membre au sein du conseil municipal



Olivier GAL a pris ses fonctions d'élu lors du conseil municipal du 18 décembre 2020, suite à la démission d'Anne-Marie FORTUNATO.



Travaux des berges de Baillon



Le SYMABY va entreprendre la deuxième phase des travaux d'étanchéification du bief de la nouvelle Thève, le long de la rue des marais à Baillon. Les travaux ont débuté le 11 janvier et devraient durer 4 mois. La circulation est interrompue de 8h à 17h.



Lancement des inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022, pour les enfants nés en 2018, s'effectueront en mairie, à partir du lundi 11 janvier 2021.

Votre inscription sera ensuite validée par la Directrice lors de votre rendez-vous individuel.

Vous devrez vous munir du :

- Livret de famille
- Carte d'identité des deux parents
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- En cas de séparation, jugement de divorce et attestation de l'autre conjoint autorisant l'inscription scolaire.
- Pour les enfants déjà scolarisés, certificat de radiation à demander à l'école fréquentée par l'enfant.

Annulation de la classe de neige

L'inspection de l'Education Nationale a été réinterrogée au sujet du déroulement de la classe de neige en février 2021. Elle nous a confirmé le maintien de l'interdiction de départ. La commune a donc répondu à l'organisme d'accueil (PEP) qu'il n'y aura pas de séjour cet hiver.

Restriction de circulation rue Delchet

Afin d'assurer la sécurité des piétons, l'arrêté municipal du 28 octobre 2008 a été modifié afin d'interdire la circulation des véhicules à moteur ainsi que des cycles et tout autre moyen de déplacement personnel pendant les heures d'entrée et de sortie de l'école située rue Delchet.



Généralisation du 30 km/h dans la commune

Réduire la vitesse pour plus de sécurité routière. À compter du premier trimestre 2021, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la commune d'Asnières sur Oise, comprenant notamment les Tilleuls et le hameau de Baillon.



Un mot de l'association Autour de l'école

C'est avec un grand regret que nous avons été contraints d'annuler notre marché de Noël. En effet, dans le contexte actuel, la municipalité a appliqué les mesures sanitaires imposées par la préfecture et a pris la décision de ne pas l'autoriser.



Pour pallier à cette décision, la municipalité nous a proposé de tenir un stand sur le marché dominical. Nous avons décidé de ne pas donner suite à cette proposition. Pour nous, le marché de Noël est avant tout un moment de partage, de convivialité et le moyen de faire connaître nos artisans locaux. Notre but est de rassembler et notamment les Asnierois à l'occasion des fêtes. Il n'y avait donc aucun intérêt de tenir un petit stand de crêpes chaque dimanche.

Enfin, nous remercions tous les artisans, bénévoles qui s'étaient engagés sur ce marché. La page de 2020 est tournée, 2021 reste à écrire et nous espérons le faire avec vous !!

Amour, santé et bonheur : nous vous souhaitons le meilleur !

Le bureau Autour de l'école

Le Père Noël de passage dans les écoles



Pour le dernier jour de classe de l'an 2020, le Père Noël était en visite dans les écoles de la commune. C'est en respectant les consignes sanitaires en vigueur, qu'il a remis très généreusement à chacun les cadeaux offerts par la mairie. Les enfants ont remercié le Père Noël en lui entonnant plusieurs chants parmi lesquels l'indémodable « Petit Papa Noël ».

Résultats du concours des maisons illuminées



Le passage du jury du concours des maisons illuminées s'est déroulé le 28 décembre. Ce jury composé d'élus et de jeunes asniérois ont retenu 8 habitations dont un commerce. Merci à tous ceux qui ont permis de donner une note festive à Noël. Les gagnants recevront un courrier et les lots seront à retirer en mairie.



Parc à vélos à la manufacture, la place de l'église et place Jules Gautier à Baillon.



Les nombreux travaux à la recherche d'eau dans le but de réhabiliter la fontaine rue de Gouvieux ont été infructueux. La fontaine sera restaurée.



Parterres de fleurs devant la mairie.

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Face au changement climatique, notre collectivité doit faire de l'eau de pluie une alliée et une ressource. La nature pourra retrouver sa place en milieu urbain grâce à une nouvelle gestion paysagère des eaux pluviales. Le PNR nous accompagne dans cette opération. Celle-ci a pour objectif de produire des équipements plus respectueux de l'environnement et moins onéreux en agissant là où c'est possible :

- Réduire les débordements des réseaux en périodes d'orages, avec pour conséquence des dégradations de voirie, l'inondation de sous-sols ou de points bas d'espaces urbanisés, de restaurer la nature en ville et par là même de rafraîchir l'atmosphère et de créer une ambiance plus agréable.
- Redonner de la perméabilité aux surfaces urbanisées, permettre aux eaux pluviales de s'écouler vers des accotements enherbés, des noues végétalisées, supprimer les bordures ne sont que quelques exemples de techniques de gestion alternative et durable du pluvial.

Dans un premier temps, après un diagnostic de terrain, il s'agira d'établir un projet global sur la commune et de déterminer les moyens techniques et financiers à mobiliser pour mener à bien ce plan d'actions.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Un beau projet intercommunal.

Le SIVOM Viarmes Asnières-sur-Oise envisage de créer prochainement un terrain de football synthétique. L'option étudiée lors du mandat précédent, pour installer cet équipement sur le complexe Maspoli, est abandonnée. Depuis longtemps les élus UVU s'opposaient à cette implantation sous les lignes à haute tension, génératrices d'ondes et de dangers dus aux câbles.

La nouvelle perspective d'implantation attenante au terrain Delacoste, rue des Gourdeaux, offre de nombreux avantages. Le nouveau complexe pourra être utilisé par les élèves des écoles de Viarmes, d'Asnières et du collège. L'ajout d'une piste d'athlétisme est souhaitable et possible. La localisation des équipements, au cœur de nos communes, facilitera les déplacements en liaison douce, en toute sécurité, au voisinage du parc de Toutedville et de la forêt de Carnelle.

L'espace est suffisant et le SIVOM va tenter d'acquérir les terrains nécessaires au projet. Un équipement de cette nature est un investissement important pour nos communes (+ 800 000 €), il était donc impératif de faire le bon choix sans précipitation. Ce projet facilitera le développement du secteur associatif sportif et renforcera les liens sociaux.